

COMPTE-RENDU DU MARDI 12 JANVIER 2021

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Pain Stéphane	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille
Présent Absent Excusé Pouvoir	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Lucas Thierry	Wojnar Loïc	
Présent Absent Excusé Pouvoir	Présent	Présent	Présent	Présent	Excusé	

M. Lucas Thierry est nommé secrétaire de séance

1) **Démission 2^{ème} adjoint**

Madame la Sous-Préfecture a accepté la démission de M. Stéphane Pain en tant que 2^{ème} adjoint pour raisons professionnelles par courrier en date du 7 janvier 2021. Il n'y a pas de candidats au poste de 2^{ème} adjoint. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas élire de 2^{ème} adjoint.

2) **Approbation de la modification des statuts Syndicat Mixte du Pays Vendômois**

Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois en date du 09 décembre 2020 portant modifications de ses statuts,

Le maire suggère au Conseil Municipal d'approuver les modifications des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois tels que proposées. (siège social, nom des communes nouvelles, envoi des convocations du syndicat mixte pour information suite à la loi du 27 décembre 2019).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les modifications des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

3) **Balayage des rues**

Après avoir délibéré, les membres présents décident de maintenir le passage à la demande comme les années précédentes, soit 117 € HT forfait balayage, rue du Lavoir 12,20 € HT, prise en charge des déchets 58 € HT soit 187,20 € HT par passage.

4) **Demandes de subvention FACIL 2021 - Travaux enfouissement des réseaux rue de la Fontaine**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre du fonds de concours avec les Territoires Vendômois (FACIL) pour l'année 2021 concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Fontaine.

5) **Demande de subventions 2021 - DETR, Département, DRAC.... Travaux église**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de déposer plusieurs dossiers de demandes de subventions pour l'année 2021 concernant les travaux à effectuer à l'église. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), Département pour le patrimoine non protégé, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Fondation du Patrimoine, Sauvegarde de l'Art Français).

6) **Plan de relance « 1000 chantiers pour nos artisans »**

Le Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance « 1000 chantiers pour nos artisans » propose aux communes une aide pour les travaux d'investissement à hauteur de 50%, dans la limite de 5000 € de subvention par collectivité.

Après avoir délibéré, les membres présents décident de faire des travaux de bardage à la cantine, de refaire les piliers et remplacer le portail du cimetière.

7) Transfert compétences assainissement Territoires Vendômois

Le transfert des compétences assainissement est effectif depuis le 1^{er} janvier 2020.

La Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois a refusé lors de la réunion communautaire du 7 décembre 2020 le montant du transfert des résultats proposé par la commune (50 000 € sur les 138 970,74 € d'excédent global).

Madame le Maire expose les faits. La commune doit récupérer 50 000 € de subvention que la commune a versée au budget assainissement suite aux travaux de lagunage effectués en 2012, ainsi que les travaux d'assainissement payés par la commune lors des travaux de voirie 2019.

Vu le détail et les explications de Madame le Maire, les membres présents décident de transférer la somme proposée par la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois soit 69 477,74 €.

8) Questions diverses

- Date prochains conseils municipaux : 9 février et 16 mars 2021
- Madame le Maire expose les problèmes constatés du chemin de terre situé rue du Bas Bourg vers la route d'Ambloy. Ce chemin est peu utilisé mais pose problème pour les riverains (projection de terre sur les clôtures et portail). Un autre accès étant possible, après avoir délibéré, à l'unanimité, les membres présents décident de l'interdire.
- Madame le Maire informe que le dernier classement des voies communales et rurales date de 1996. Après délibéré, le conseil municipal décide de faire une mise à jour et demande au bureau d'études Viatic d'effectuer ce travail pour un montant d'honoraires de 900 € HT.
- Madame le Maire informe le conseil municipal que lors des fêtes de fin d'année, il y a eu des dégradations sur la commune, à la mairie et chez des particuliers, notamment sur plusieurs boîtes aux lettres et un visiophone. Ce n'est pas la première fois que la commune subit des dégradations. A l'avenir si de tels faits se reproduisaient des plaintes seront déposées.
- Madame Elodie François demande si la commune a eu des retours concernant le contenu du colis des anciens. Madame le Maire indique que la commune n'a eu aucun retour négatif ou positif.
- Monsieur Thierry Lucas soulève le problème de la distribution d'eau, actuellement soit elle est blanche ou pétillante et cela depuis la coupure datant de quelques semaines. Madame le Maire l'informe que la commune a appelé les services de l'eau Suez mais que pour le moment aucune réponse ne nous a été apportée sur ce dysfonctionnement.

Séance levée à 22 h 15



Le...15/01/2021
Le secrétaire de séance
M. Thierry Lucas